



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Sprint pédestre Château de Keronic

Vendredi 30 mai 2025



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV)

Directeur de course : RIO Yannick

Arbitre : PORRET Thierry

Contrôleur des circuits : OLIGO Virginie

Traceur : POEDRAS Daniel

GEC : POEDRAS Daniel et OLIGO Virginie

**COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL**

OUI



CARTE

Nom : Château de Keronic ISSOM 2019

Relevés : relevés 2025

Cartographes : BOULET Karine

Échelle : 1/4000 format A4

Équidistance : 2.5 m

Type de terrain : Parc



ACCÈS

Fléchage : Pluvigner rond-point jonction D16 , D102 & D768

<https://maps.app.goo.gl/1s2tNao1cF5XqaNPA>

Parking : Allée du Chateau suivant indication

Distance parking-accueil : 50 à 300 m

Distance accueil-départ : 100 m

Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 13h00

Départ : toutes les minutes au boitier 14h30-15h30 horaires imposés

Fermeture des circuits : 16h30



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 4

Meilleure distance réelle

Orange Long : 3.1 km

Orange moyen : 2.6 km

Jaune : 2.2 km

Vert bleu: 1.5 km

Initiation : 2.2 km



RÉSULTATS

<https://co-vannes.jimdofree.com/>,
et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



SERVICES

Pas de toilettes



TARIFS

Licenciés FFCO : 8 € (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et moins)

Non-licenciés FFCO (circuits bleu/vert ou Jaune et initiation) : 10 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)

PASS compétition (circuits orange): 13 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -)

Remise de 1 € pour toute les féminines

Location de doigt électronique : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 23 mai 2025 24h00. Ouverture inscription 25 avril 2025

Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com ou copv.5609@outloulk.fr

